



## **DÉCLARATION DE PERFORMANCE**

conformément à l'annexe III de la Réglementation (EU) No.  
305/2011

Nom du produit :

**CONTROLL® INNERSEAL®**

**No : CI 001**

1. Code d'identification unique du produit type :

**EN 1504-2 : ZA.1b/ZA.1c.**

2. Type, lot ou numéro de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction obligatoire conformément à l'article 11(4) du Règlement sur les produits de construction (RPC) :

**Numéro de lot : Voir étiquetage du produit**

3. Usage ou utilisations prévues du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme le prévoit le fabricant :

**EN 1504-2**

**Produits de protection de surfaces - Imprégnation**

**- Protection IP (1.2)**

**- Résistance physique (5.2)**

4. Nom, nom commercial enregistré ou marque déposée et adresse de contact du fabricant obligatoire conformément à l'article 11(5) :

**MAYNOR AS**

**STOREBOTN, 5309 KLEPPESTO**

**NORVÈGE**

5. Le cas échéant, le nom et l'adresse de contact des représentants agréés dont le mandat couvre les tâches spécifiées à l'article 12(2) :

**Ne s'applique pas (aucune performance déterminée)**

6. Le ou les systèmes d'évaluation ainsi de vérification de la constance des performances du produit de construction, tel que défini à l'annexe V du RPC :

**System 2+ (utilisé dans le bâtiment et le génie civil)**

7. Dans l'éventualité d'une déclaration de performance concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

**EN 1504-2 : 2004, System 2+**

L'organisme de certification chargé de désigner le numéro d'identification KONTROLLRÅDET 1111 a réalisé l'inspection initiale de l'usine de fabrication et le contrôle de la production en usine, et a procédé à la surveillance ininterrompue et à l'évaluation du contrôle de la production en usine couverte par system 2+ et a établi :

**le Certificat de conformité pour le contrôle de la production en**

**usine No : 1111-CPD-0556**

8. Dans l'éventualité d'une déclaration de performance concernant un produit de construction pour lequel une Évaluation technique européenne a été établie :

**Ne s'applique pas (aucune performance déterminée)**

9. Performance déclarée :

Tableau 4 : Niveau de performance pour l'imprégnation :

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
RÉSISTANCE À L'ABRASION	> 30 %	<b>EN 1504-2:2004</b>
PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU	Aucune performance déterminée	
ABSORPTION CAPILLAIRE PERMÉABILITÉ À L'EAU	Pds < 0,1 kg/m <sup>2</sup> H <sup>0.5</sup>   < 0,1 kg/m <sup>2</sup> H <sup>0.5</sup>	
COMPATIBILITÉ THERMIQUE	Aucune performance déterminée	
RÉSISTANCE CHIMIQUE	AUCUN EFFET VISUEL	
RÉSISTANCE À L'IMPACT	CLASSE II : > 10 NM	
FORCE D'ADHÉRENCE (arrachement)	2,4 N/mm <sup>2</sup>	
COMPORTEMENT AU FEU	EUROCLASS A1 (INCOMBUSTIBLE)	
POUVOIR ANTIDÉRAPANT/ADHÉRENCE	Aucune performance déterminée	
PROFONDEUR DE PÉNÉTRATION	CLASSE II >10 mm (17 mm)	
SUBSTANCES DANGEREUSES CONFORMES À 5.3	AUCUNE SPÉC. PRÉCAUTIONS À PRENDRE	

10. La performance du produit identifié aux points 1 et 2 est conforme à la performance déclarée au point 9. La présente déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Bergen, Norwegen 15. Oktober 2013

Ort und Datum der Ausstellung



Generaldirektor Maynor AS